

Définition de l'Irritation

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**036_f0031**

Source**Boite_036-1-chem** | Broussais.

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 25/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Définition de l'irritation

31

"Le mot irritation représente... les
parties vivantes irritées... et suppose donc

= des corps vivants qui peuvent agir
+ qu'à l'ordinaire sur un ~~autre~~ ^{autre} corps
= des corps ou des objets vivants ou non
vivants qui leur font éprouver un
accroissement d'action."

Brouillon. Dictionnaire de médecine
et police. ed. 1839. I. r 1
note 1.



Le 10 Mars 1871

Monsieur le Ministre
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
le rapport que vous m'avez demandé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma haute considération.

Le 10 Mars 1871

Le Ministre
J. P. L.